

tenue par Monsieur DAGUERRE de HUREAUX, magistrat-désigné

En présence de Monsieur SIRET, Greffier

14 heures 30

01)	DOSSIER N° 2306720	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 5 octobre 2023 par laquelle le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne a limité à 25 % la remise gracieuse d'un indu d'aide personnalisée au logement (APL) d'un montant de 716 euros, ainsi ramené à la somme de 537 euros et de lui accorder la remise totale de sa dette.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur
02)	DOSSIER N° 2306757	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 3 octobre 2023 par laquelle le président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne a refusé sa demande de remise de dette d'un indu de revenu de solidarité active RSA d'un montant de 1 197,08 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE	X
03)	DOSSIER N° 2306760	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 7 septembre 2023 par laquelle le président du conseil départemental du Tarn a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN	M. X
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU TARN	

14 heures 30

04)	DOSSIER N° 2306766	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision notifiée par courrier du 14 septembre 2023, par laquelle le président du conseil départemental du Lot, a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOT	M. X
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU LOT	
05)	DOSSIER N° 2306801	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite par laquelle la caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne (CAF) a rejeté son recours du 18 janvier 2023 et demande la décharge de l'obligation de payer la somme de 1 618 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	DESFARGES PIERRE-HENRY (Cour)
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU TARN	
06)	DOSSIER N° 2306820	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 octobre 2023 par laquelle le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 740,19 €.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur

14 heures 30

07)	DOSSIER N° 2306821	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 30 août 2023, par laquelle le président du conseil départemental de la Haute-Garonne a confirmé son rejet d'une demande de renouvellement de la carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	
08)	DOSSIER N° 2306823	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 4 mai 2023, par laquelle le président du conseil départemental de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	
09)	DOSSIER N° 2306824	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 20 octobre 2023 par laquelle le président du conseil départemental de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de réexamen de sa situation tendant au bénéfice du revenu de solidarité active (RSA) et confirmé la décision de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne du 23 août 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	

14 heures 30

10)	DOSSIER N° 2306825	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 octobre 2023 par laquelle le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 1174,14 €.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur
11)	DOSSIER N° 2306826	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 21 septembre 2023, par laquelle le président du conseil départemental de la Haute-Garonne, suivant l'avis de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la Haute-Garonne, a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA HAUTE-GARONNE	
12)	DOSSIER N° 2306828	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 3 octobre 2023 par laquelle la mutualité sociale agricole (MSA) Midi-Pyrénées Sud lui a accordé une remise partielle d'un montant de 539,50 euros d'un indu d'aide personnelle au logement (APL) de 1 080,40 euros pour la période d'octobre 2019 à janvier 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRENEES SUD	

14 heures 30

13)	DOSSIER N° 2306829	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision notifiée par courrier du 11 septembre 2023, par laquelle le président du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE	M. X
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE TARN-ET-GARONNE	
14)	DOSSIER N° 2306830	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'échelonnement, à hauteur de 50 euros par mois, des remboursements de sa dette résultant d'un indu de prime d'activité d'un montant de 938,90 euros pour la période de décembre 2022 à février 2023 (IM1 001), et d'un second indu de prime d'activité d'un montant de 187,69 euros (IM3 002), dont le solde global s'établit à 901,59 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur
15)	DOSSIER N° 2306831	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 5 octobre 2023 par laquelle le directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 501,10 €.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur

14 heures 30

16)	DOSSIER N° 2306842	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 5 septembre 2023 par laquelle la caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne a rejeté sa demande de remise de dette d'un indu de prime d'activité d'un montant de 777,27 €.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE	X - Directeur
17)	DOSSIER N° 2306902	RAPPORTEUR: Monsieur Alain DAGUERRE de HUREAUX
Titre de l'affaire	Demande l'annulation les décisions notifiées par courrier du 7 septembre 2023, par lesquelles la présidente du conseil départemental de l'Ariège, a rejeté sa demande de carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement » (CMI-S), sa demande d'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), sa demande de prestation compensatrice du handicap (PCH), sa demande d'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer et sa demande d'allocation aux adultes handicapés (AAH).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE	
Observateur	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ARIEGE	

Arrêté le 12/05/2025